



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



DEPARTEMENT AFFAIRES ECONOMIQUES ET AGRICULTURE

Projet Elevages et Pastoralisme intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO)

Mise en place des conventions locales pour prévenir les conflits entre éleveurs et agriculteurs dans le bassin arachidier du Sénégal (zone du Diegueme)



FICHE DE CAPITALISATION DE BONNES PRATIQUES

PAYS D'IMPLÉMENTATION : BURKINA FASO



1 INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, à l'instar des autres pays du Sahel, le Burkina Faso vit un phénomène d'insécurité assez préoccupant en particulier dans la région du Sahel. Pour contribuer à y remédier, des initiatives de mise en place et de dynamisation de Comités Locaux de Paix (CPL) sont initiées en vue d'accroître leur contribution à la paix et à la cohésion sociale dans la région.

L'expérience des comités locaux de paix (CLP) est menée par l'association multiconfessionnelle « Union Fraternelle des croyants de Dori (UFC-Dori) ». Cette association comprend des personnes de tout âge, et de confessions musulmane et chrétienne. Elle est à but non lucratif et a pour objectif principal la promotion de la cohabitation pacifique entre les communautés. UFC-Dori est membre et co-fondateur du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG).

De 2014 à nos jours, UFC-Dori a contribué à mettre en place trente-six (36) CLP.

L'expérience des comités locaux de paix présentés comme un mécanisme endogène de prévention et de gestion pacifique des conflits locaux a été partagée au cours d'un atelier organisé à Banjul (Gambie) du 21 au 23 Octobre 2021 par le Projet « Elevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique (PEPISAO) ». Elle a été complétée et enrichie par des amendements d'une trentaine d'associations pastorales et agricoles de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

La présente note de capitalisation est le résultat des contributions diverses en terme d'édition et de conseils aussi bien des experts de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) de la CEDEAO, en particulier, Dr Bio Goura SOULE, et de ceux du CILSS, en l'occurrence, le coordonnateur du Programme Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique, Monsieur Philippe ZOUNGRANA, du Chargé des programmes, Dr Hubert NDJAFFA et de l'équipe de mise en œuvre du PEPISAO : Messieurs Moussa ASSOUMANE coordonnateur du projet, Imorou OROU DJEGA expert en ingénierie sociale et prévention des conflits et Dr Anatole KONE expert en communication.

1 Liste des association : Réseau Billital Maroobé (Sénégal), Association EGAB(Sénégal), Association JIGJAM (Sénégal), Association RECITAG (Burkina), Personnes de ressources (Burkina), Union Fraternelle des Croyants de Dori (UFC-Dori)(Burkina), GNAP (Mauritanie), APSS (Mauritanie), Association of Agro-Food Processors, National Youth and Farmers Association for Food Security (NaYAFS)(Gambie), All Gambia Forestry Platform (AGFP) (Gambie), National Livestock Owners Association (NaLOA) (Gambie),, IMADEL (Mali), Coopération agro pastorale de Bokondjon (Guinée), AJELAMO(Cote d'Ivoire), COWONA COOP-CA(Cote d'Ivoire), OPEF(Cote d'Ivoire), Delta survie (Mali)

2 CONTEXTE DE LA PRATIQUE

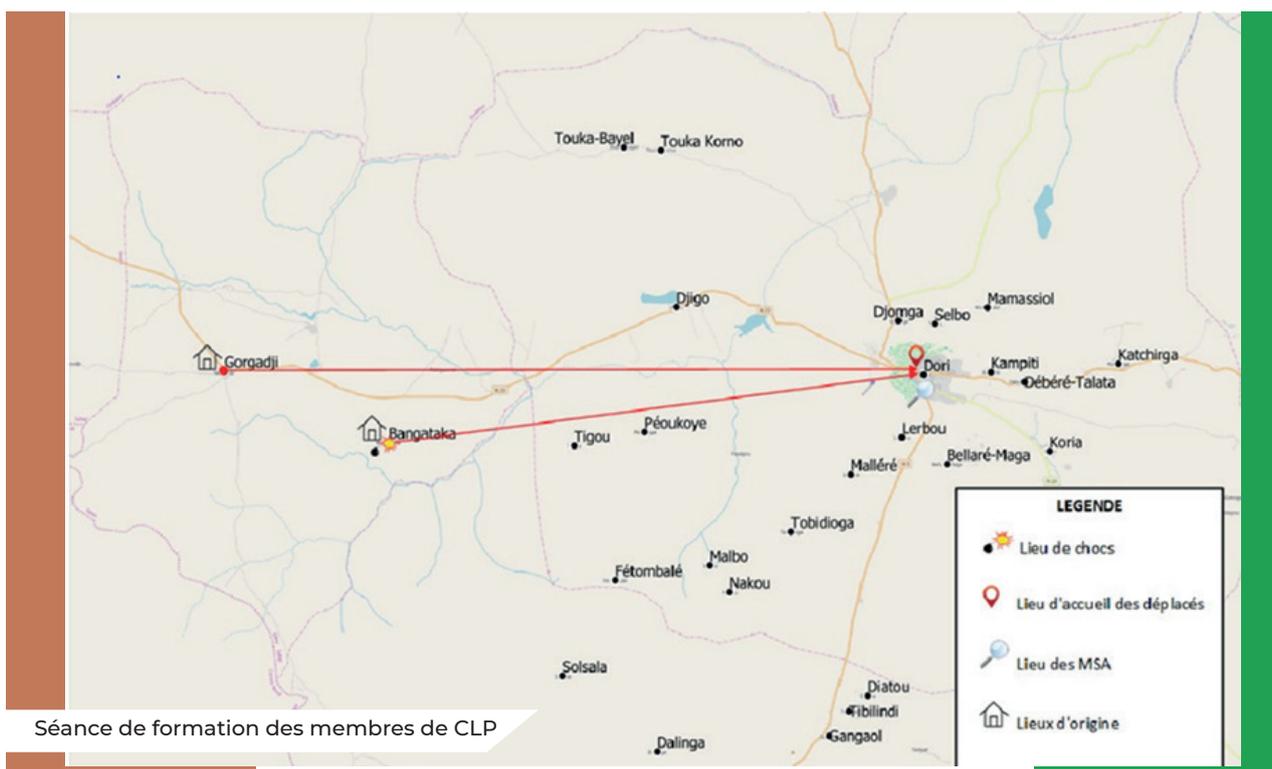
La région du Sahel au Burkina Faso fait partie des zones les plus touchées par l'insécurité, et ceci depuis bientôt cinq ans. Elle fait partie de l'espace géographique des trois frontières regroupant le Mali, le Burkina et le Niger. Pour contribuer à apaiser les tensions entre les communautés, plusieurs organisations locales et nationales initient diverses actions qui promeuvent le dialogue. Parmi ces actions figure la mise en place et l'animation des comités locaux de paix.

Promus depuis 2014 dans la région du Sahel au Burkina Faso, les Comités Locaux de Paix (CLP) sont devenus une importante stratégie d'organisation et de développement pour promouvoir la justice transitionnelle dans des contextes touchés par des conflits. Dans la pratique, travailler avec les CLP implique plusieurs choix stratégiques, y compris sur

(1) la nature de la paix, la justice et les changements sociaux envisagés ; (2) la relation entre la consolidation de la paix locale et les interventions à divers niveaux ; et (3) le type d'institutions à promouvoir au niveau local, et le rôle des CLP dans l'avenir.

• Historique du premier comité local de paix

A l'occasion d'une étude socio-économique menée pour la réalisation d'un bouli maraîcher à Débéré-Talata (commune de Dori), un diagnostic participatif dans le village a permis d'identifier un conflit. Ce conflit consécutif aux campagnes électorales, opposait deux (2) conseillers municipaux. Malheureusement, cela a entraîné le clivage entre partisans des deux conseillers, le village s'étant retrouvé divisé en deux (2) tendances opposées qui collaboraient désormais de moins en moins.



Séance de formation des membres de CLP

Pour résoudre ce conflit, il a été mis en place un comité local de paix totalement neutre et accepté de toutes les parties pour conduire le processus de médiation entre les parties en conflit afin de trouver une solution consensuelle. De la date de mise en place du premier CLP à Débéré-Talata en 2014 à nos jours,

UFC-Dori a répondu favorablement aux sollicitations de sept communes des provinces du Séno et du Yagha (Dori, Bani, Seytenga, Falagountou, Sampelga, Titabé et Sebba), en les accompagnant à la mise en place de trente-six (36) CLP. Actuellement le processus de mise en place de nouveaux CLP est amorcé dans le cadre de nouvelles interventions.

3

APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRATIQUE

Le processus de mise en place d'un CLP a consisté à accompagner les communautés villageoises à l'installation d'une instance consensuelle, légitime, respectée et influente pour contribuer à la gestion des conflits internes au niveau village, mais aussi d'avoir un regard sur les potentielles menaces extérieures. A la demande des populations et à travers une approche concertée entre UFC et les communautés villageoises, le CLP est mis en place en assemblée générale villageoise de sorte que chaque habitant du village soit informé et se reconnaît à travers ce comité. Il est constitué en tenant compte de deux (2) facteurs : la représentativité et la

capacité de leadership des membres.

Les comités locaux de paix, structures permanentes, sont composés, en moyenne, de quinze (15) membres issus des différents groupes socioprofessionnels, dont des leaders religieux et coutumiers « voix modérées », qui portent la diversité et sont acceptés par les communautés. Leur travail est totalement volontaire et de ce fait, les conflits de leadership sont inexistantes. Les membres sont formés sur les thèmes suivants :



Séance de formation des membres de CLP

culture de la paix, prévention, gestion et résolution des conflits, civisme et citoyenneté, droits humains.

Tenant compte du contexte sécuritaire dégradé, la nouvelle stratégie de mise en place des CLP consiste à s'appuyer sur les bénéficiaires et se présente comme suit :

- Identification et prise de contact avec les leaders du village (CVD, responsables religieux et coutumiers, responsables de quartiers et autres personnes ressources du village);
- Rencontre de mise à niveau (renforcement de capacités) des responsables villageois sur les avantages des CLP, la méthodologie de désignation des membres et les critères de sélection ;

- sensibilisation dans les quartiers par les leaders ayant bénéficié de la formation à Dori;
- désignation des membres du CLP dans les quartiers, villages et hameaux en tenant compte des critères prédéfinis ;
- organisation de l'assemblée générale constitutive du CLP dans le village (validation des membres désignés et formalisation du CLP) ;
- organisation d'un atelier de mise en contact des membres du CLP avec les autorités administratives locales.



Présentation des membres de CLP aux autorités locales (préfet, maire, et forces de sécurité) de Seytenga (province du Séno, Région du Sahel)

Le comité local de paix fonctionne à l'image d'un arbre à palabre a pour objectif de prévenir et de gérer les conflits afin de maintenir la paix et la cohésion sociale dans le village. Il se réunit périodiquement autour des leaders en fonction des alertes.

Le processus d'installation du CLP peut être porté par une OSC, une collectivité locale ou une autorité morale au niveau locale. La pertinence de cette approche réside dans le fait

qu'à plusieurs reprises, elle a permis a permis de prévenir des conflits ouverts.

Malgré le fort taux de déplacés internes dans le Sahel, les CLP restent opérationnels et permettent d'appréhender les problèmes à temps.

Ils contribuent de façon plus rapide à la remontée des informations pertinentes qui permettent de prendre en compte des conflits ou des tensions de façon précoce.

4

ACTEURS ET PROTAGONISTES

Les membres d'un comité varie en fonction des caractéristiques sociodémographiques et culturelles du village. Néanmoins on peut prévoir un nombre compris entre 10 et 20 personnes. Pour ce qui est de la répartition des fonctions, il revient aux représentants désignés par les communautés de le faire en tenant compte de certains critères clairement définis.

FONCTIONS ET RÔLES DES MEMBRES DE COMITÉS LOCAUX DE PAIX

FONCTION	RÔLES / ATTRIBUTIONS
Président	Il est chargé de la coordination et de la supervision des activités du comité. Il doit veiller au bon fonctionnement du comité et répondre de toutes les activités du comité. Il représente le comité auprès des partenaires locaux et extérieurs
Vice-président	Il est chargé d'appuyer le Président dans sa tâche et le représente en cas d'absence
Secrétaire général	Organiser les rencontres du comité local Assurer le rapportage lors des séances de travail
Secrétaire adjoint	Il est chargé d'appuyer le secrétaire général dans sa tâche et le représente en cas d'absence
Responsable à l'information	est chargé de la circulation de toute information utile au bon fonctionnement du comité. Il veille également à ce que les alertes de différends données soient transmises à tous les membres.
Responsable adjoint à l'information	Il est chargé d'appuyer le responsable à l'information dans ses tâches et le représente en cas d'absence
3 membres chargés du sous-comité médiation	Ils sont chargés de la médiation lors des éventuels conflits. Ainsi ils devront développer des mécanismes et outils à cet effet
3 membres du sous-comité de veille	Ils sont chargés d'alerter les autres membres en cas de conflits ou de situation suspecte.
Trésorier	Il est chargé de la gestion des ressources financières du comité Il devra en effet rendre compte des dépenses et recettes du comité avec les pièces justificatives en appui
Trésorier adjoint	Il appuie le trésorier dans ses activités



Membres du CLP de Amsia (commune de Bani)

5

EFFETS/IMPACTS

Des constats et témoignages des différents acteurs, il ressort que ces comités ont des effets positifs probants sur les conflits locaux et la cohabitation pacifique entre les communautés. Parmi ces effets, on note des changements perceptibles suivants :

- un resserrement des liens intra et intercommunautaires grâce à la résolution dans le village et par le village des conflits communautaires ;
- une contribution à la sécurité par l'augmentation de 40% dans la région du Sahel des appels sur les numéros verts de sécurité (16, 17, 1010, 80 00 11 45 etc.) et par la en application de l'approche S4 (See Something, Say Something) ;
- le partage d'expériences réussies entre CLP lors des cadres de concertation inter-producteurs (CaCoPro) organisés chaque année en marge des Journées des Maraîchers du Sahel (JMS) ;
- une contribution des CLP composés de personnes déplacées internes (PDI) ressortissants de la zone de Gorgadji et de Sebba à l'amélioration de la cohabitation pacifique dans leurs sites d'accueil de Dori.

Pour le premier adjoint au maire de Dori, Boureima Bokoum, « la mise en place de ces comités locaux de paix revêt une importance capitale en ce sens que

ces entités sont fortement impliqués dans la recherche de la paix et de la cohésion sociale » (Daoula Bagnon Correspondant Dori, le faso.net).

Success stories

Dans le village de Tchellel (commune de Bani), pendant une période de pénurie d'eau, le CLP a été saisi pour résoudre un conflit en gestation entre habitants du village. Après de multiples concertations, il est parvenu à réguler l'utilisation de tous les forages du village. Grâce à son appui, les différentes parties ont trouvé un compromis qui consiste à ce que les éleveurs utilisent les forages pour abreuver les animaux la nuit et les autres les utilisent pendant la journée. Cette initiative du CLP a été bien appréciée par toutes les parties et saluée par l'ensemble des leaders communautaires des villages environnants

A Dèbéré-Talata, les membres du CLP ont également contribué non seulement à résoudre certains conflits mais surtout ont pris des mesures anticipatrices pour l'accueil de déplacés dans leur village. Ces mesures leur permettent de réduire les risques de tensions entre populations du village et personnes déplacées qui naîtraient de la gestion des ressources disponibles.



LEÇONS APPRISES

Quelques leçons tirées de la pratique :

- les CLP qui sont à l'image d'un arbre à palabre, permettent une interrelation assidue entre les groupes socioprofessionnels dans le village ;
- le volontariat stimule les leaders communautaires qui s'il est valorisé, améliorent la prise en charge des conflits locaux .
- l'information et la formation de membres des CLP sont essentielles dans la réussite de leurs missions ;
- les CLP ont permis une veille informationnelle sur les conflits locaux ;
- la collaboration entre les CLP de villages voisins a facilité la prise en charge des conflits à cheval entre plusieurs villages ;
- tout conflit local, quelle que soit sa nature (autour des ressources naturelles ou ressources partagées, conflits communautaires, etc.) est pris en charge de manière anticipative, grâce à la veille informationnelle ;
- les CLP sont une solution endogène de prévention et de gestion pacifique des conflits locaux (conflits à l'intérieur des communautés, conflits autour des ressources partagées dans le village- conflits agro-pastoraux)
- une bonne alerte (information à jour) permet de détecter les tensions existantes et les conflits de façon précoce ;
- les CLP sont une solution endogène de résilience communautaire face à l'extrémisme violent (sensibilisation et travail de promotion de la paix, Modèle S4 (See Something, Say Something).

Ainsi, les populations engagées à garder leur environnement immédiat sécurisé peuvent s'investir volontairement à y participer. Pour cela l'encrage communautaire et institutionnel est nécessaire, mais n'est pas conditionné par l'obtention d'un récépissé de reconnaissance. A ce titre, une forte communication autour de la question sécuritaire au sein des CLP permet une mobilisation communautaire pour prévenir les conflits.



DURABILITÉ ET EFFICIENCE

Les CLP sont des structures locales dont la durabilité ne fait aucun doute au regard de la démarche de leur mise en place et du statut des membres qui est le bénévolat. Les actions sont totalement portées par les acteurs locaux avec des moyens mobilisés en leur sein sans attendre un financement extérieur. Ces acteurs (membres) n'attendent aucune rémunération pour leur engagement pour la communauté.

En outre, pour éviter de tomber dans les pièges administratifs et juridiques qui imposeraient des mandats électifs aux membres, les CLP sont des structures sans reconnaissance officielle (récépissé), car, la course aux mandats électifs est souvent source de divisions au sein des organisations à base communautaire.



Les conseillers moraux de UFC-DORI (Evêque et grand Imam de Dori)

8 RECOMMANDATIONS

Pour réussir la mise en place d'un CLP, il est fortement recommandé de tenir compte des aspects suivants :

- le dialogue et la recherche de consensus entre les acteurs doivent guider les actions des membres du CLP ;
- le choix des membres du CLP doit tenir compte de leur neutralité et de leur acceptation par toutes les parties de la communauté ;
- ne pas attendre de formaliser le CLP par l'obtention d'un récépissé officiel avant la mise en œuvre des actions ; cela pourrait aussi éteindre le volontariat dans le travail du CLP et entraîner des querelles entre les leaders ;
- les leaders religieux et communautaires sont parfois exposés dans le contexte d'insécurité au regard de leur rôle mobilisateur. Il est important d'en tenir compte, surtout en ce qui concerne la communication et la visibilité des CLP.



A propos du PEPISAO

Le Projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest est mis en œuvre par la CEDEAO qui a délégué au CILSS la mise en œuvre des composantes 1 et 2 avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD), vise à renforcer les capacités des Etats et acteurs régionaux et nationaux, à déployer des approches de sécurisation de la mobilité pastorale et d'intégration des modes d'élevage (i)inscrites dans une vision régionale partagée, (ii) offrant un maximum de garanties en matière de cohabitation pacifique des différents usagers des ressources naturelles. Il se veut intégrateur en termes d'approche.

Son objectif général est de « renforcer la résilience des populations et contribuer au développement économique et social de la région » et spécifiquement, réduire les conflits liés au pastoralisme à travers l'amorce de la construction d'une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage de ruminants. A travers ces objectifs spécifiques, le projet se positionne en appui et en complémentarité aux différentes initiatives en cours, pour développer une capacité régionale durable de gestion des enjeux liés aux différents systèmes d'élevage, en particulier dans les zones d'accueil de transhumance des trois grands couloirs en Afrique de l'Ouest et au Sahel (Est, centre et ouest) afin de construire un tissu social durable de cohabitation pacifique et d'intégration régionale.

Le PEPISAO est mis en œuvre dans les 15 pays de la CEDEAO ainsi que la Mauritanie et le Tchad. Les principaux partenaires sont la CEDEAO, le CILSS, l'UEMOA, l'AFD.



**ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO**

Secrétariat Exécutif du CILSS

03 BP 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO

Téléphone: 00226 25499600

Email: cilss@cilss.int

Twitter : @PredipR // **Facebook :** Predip@

www.cilss.int ; **Email :** administration.se@cilss.int

Commission de la CEDEAO

Département Affaires Economiques et Agriculture

Direction Agriculture et Développement Rural

Annexe River Plaza - 496 Abogo Largema Street - Central Business District

PMB 401 Abuja FCT - République Fédérale du Nigeria

Email : agri_rural@ecowas.int

Twitter : [@ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric) // **Facebook :** [ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)